

POLOGNE

Malgré une forte croissance tendancielle et un recul rapide du chômage, le PIB par habitant reste nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE, ce qui tient à un retard de la productivité du travail et de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

Priorités

Réduire la propriété publique

Enjeu et recommandations : pour intensifier la concurrence, il avait été recommandé d'accélérer les privatisations et de mettre fin dans la plupart des cas au contrôle que l'État continue d'exercer sur un grand nombre de sociétés privatisées (notamment par le biais d'actions spéciales).

Mesures prises : la privatisation se poursuit, mais à un rythme lent. Les grandes opérations de cession d'actifs dans le secteur de la production d'électricité ont été retardées et les deux plus grandes sociétés dans le secteur bancaire et dans l'assurance restent à capitaux publics.

Réformer la fiscalité et les prestations sociales afin de mieux valoriser le travail

Enjeu et recommandations : le coïn fiscal reste élevé et la mobilité interne semble encore entravée par de médiocres mécanismes d'incitation. Pour renforcer les incitations au travail, il avait été recommandé d'appliquer des critères plus sévères de disponibilité pour un emploi et d'obligation de recherche d'un emploi dans le cadre de l'indemnisation du chômage, et aussi de réduire les taux d'imposition en finançant cette mesure par un élargissement des bases d'imposition.

Mesures prises : aucune.

Améliorer l'efficience dans l'enseignement supérieur

Enjeu et recommandations : dans un souci d'équité et d'efficience, il avait été recommandé d'augmenter les frais de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur et, parallèlement, d'améliorer le dispositif de bourses sous condition de ressources et de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu.

Mesures prises : aucune mesure importante n'a été prise.

Promouvoir la concurrence dans les services professionnels et dans les télécommunications

Enjeu et recommandations : pour intensifier la concurrence, il avait été recommandé de simplifier la réglementation dans le secteur des services professionnels et de faciliter l'accès des tiers au réseau de télécommunications.

Mesures prises : le régulateur des télécommunications a fait progresser la concurrence et certains prix ont sensiblement baissé en 2006 et 2007.

Améliorer les infrastructures de transport, de communication et de logement

Enjeu et recommandations : pour accroître la mobilité géographique des travailleurs, il avait été recommandé d'améliorer les infrastructures de transport et les règles d'urbanisme, tout en tenant compte des facteurs environnementaux.

Mesures prises : les dépenses pour les infrastructures de transport (en particulier dans le secteur routier) ont augmenté et progresseront encore sensiblement ces deux prochaines années, en partie grâce à des financements de l'Union européenne. Aucune mesure de grande envergure n'a été prise pour améliorer les règles d'urbanisme et les infrastructures dans le secteur du logement.